

APPEL À CANDIDATURES : Galerie Le Trécarré Programmation 2027–2028

Date limite de soumission : 25 mai 2026

Période d'exposition : Avril 2027 – Mars 2028

À propos de la Galerie et du CAB

La **Galerie Le Trécarré** est située dans le Centre des visiteurs Rendez-vous de la Baie, au 23, Chemin du Phare, Pointe-de-l'Église, N.-É. La galerie est **entièrement accessible en fauteuil roulant** (rez-de-chaussée avec portes automatiques).

Fondé en 1968, le **Conseil des arts de la Baie (le CAB)** est un organisme à but non lucratif voué à la promotion et au développement des arts visuels dans la région de Clare, en Nouvelle-Écosse. En collaboration avec l'**Atelier d'estampe La Manivelle** et la **Galerie Le Trécarré**, le CAB soutient l'expression artistique par le biais d'expositions, d'ateliers, de conférences et de résidences.

Avantages et soutien aux artistes

- **Durée de l'exposition** : Six (6) semaines.
- **Droits d'exposition** : Nous nous engageons à payer les tarifs CARFAC (voir les notes sur le financement ci-dessous).
- **Soutien à l'installation** : Le CAB fournit une aide sur place pour l'installation.
- **Promotion** : La galerie assure la documentation photographique et la promotion via les médias sociaux, la presse locale et la radio.
- **Assurance** : Les œuvres sont assurées par la galerie lorsqu'elles sont sur les lieux. Les artistes sont responsables de l'assurance pendant le transport.

Spécifications de la galerie

- **Surface d'exposition** : 56,5 m² (607 pi²)
- **Hauteur sous plafond** : 2,74 m (9 pi) à 4 m (12 pi).
- **Système d'accrochage** : Les œuvres peuvent être fixées directement sur les murs en gypse. Le plafond est muni d'un support en contreplaqué, ce qui facilite la suspension d'œuvres de grande taille ou d'installations si désiré.
- **Équipement audiovisuel** : Projecteur fixé au plafond, écran de projection suspendu et téléviseur grand écran.

Résidences

Les artistes sont encouragés à soumettre une demande pour une **résidence d'artiste allant jusqu'à 4 semaines**, coïncidant avec leur exposition. Une présentation publique ou un atelier sur leur travail est requis pendant le séjour. L'artiste peut être logé dans les appartements étudiants de l'**Université Sainte-Anne**, adjacents à la galerie, et recevoir des honoraires de résidence (sous réserve de financement).

Note sur l'accessibilité : Un appartement entièrement accessible est disponible pour les résidents. La galerie est également accessible, mais l'**Atelier d'estampe La Manivelle** et la salle polyvalente sont situés au sous-sol de l'édifice Rendez-vous de la Baie et ne sont accessibles que par un escalier.

Notes sur le financement :

La Galerie Le Trécarré s'efforce de payer l'intégralité des tarifs professionnels CARFAC. Pour 2027, ces tarifs sont de **2 677 \$ pour une exposition individuelle, 563\$ pour une présentation/conférence, et 250 \$ par semaine de séjour + un per diem de 50\$ par jour** pour les résidences.

Le paiement de l'intégralité des tarifs CARFAC, des honoraires de résidence et des frais de déplacement **dépend actuellement du succès de nos demandes de subventions de projets**. Toutefois, un cachet minimum de 500 \$ pour les expositions individuelles est garanti par la galerie.

Le CAB et la Galerie Le Trécarré déposeront des demandes de subventions pour couvrir :

- Les droits d'exposition CARFAC complets
- Les frais de déplacement de l'artiste
- Les honoraires pour une présentation ou un atelier
- Les frais de résidence, le per diem et le logement
- L'expédition de retour des œuvres

Si les subventions ne sont pas obtenues, les artistes pourront choisir d'accepter le cachet garanti de 500 \$, de reporter l'exposition ou de l'annuler sans pénalité. La galerie fournira une lettre officielle de soutien aux artistes qui demandent des subventions individuelles.

Logistique et emplacement

Il n'y a pas de transport en commun à Pointe-de-l'Église. Il faut compter 3 heures de route depuis Halifax ou 45 minutes depuis les terminaux de traversier de Digby ou de Yarmouth.

Le transport depuis l'aéroport ou le traversier peut être organisé sur demande. Cependant, **il est fortement recommandé aux artistes d'avoir une voiture**, car la région est très rurale et un véhicule est nécessaire pour les courses et déplacements. Si vous effectuez une résidence, les hébergements disponibles sont à distance de marche de la galerie.

Critères de soumission

Les dossiers sont acceptés en français ou en anglais. Veuillez inclure :

1. **Coordonnées** : Nom, adresse, courriel et numéro de téléphone.
2. **Description du projet d'exposition** : Résumé du travail proposé (Max 500 mots).
3. **Description du projet de résidence (facultatif)**: Brève description de vos objectifs de travail pendant la résidence. Veuillez préciser si vous souhaitez utiliser l'atelier d'estampe et votre niveau d'expérience (Max 300 mots).
4. **Démarche artistique** : Concept/thème et objectifs (Max 250 mots).
5. **CV** : CV d'artiste professionnel (Max 2 pages).
6. **Support visuel** : Images : Max 10 JPEGs. Max 1,5 Mo par fichier. Résolution minimale : **1080 x 1920 pixels**. Vidéo : 10 min maximum.
 - Vidéo/Audio : Fournir les liens (Vimeo/YouTube) dans un document PDF.
 - Format de nom : **01_NomArtiste_Titre.jpg**
7. **Liste des images** : Liste numérotée (01-10) avec titre, année, médium et dimensions. Veuillez préciser si les images représentent les œuvres que vous avez l'intention d'exposer ou des travaux antérieurs.

Comment postuler

Envoyez votre dossier par courriel à **info@lecab.ca**. Utilisez **Google Drive** ou **WeTransfer** pour les fichiers volumineux ou envoyez les images dans plusieurs courriels numérotés.

- Si vous le préférez, vous pouvez soumettre une **présentation vidéo** au lieu des textes écrits. Fournir un lien (Vimeo/YouTube) et mot de passe, si requis.
- Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation dans les **3 jours**, veuillez nous contacter à **info@lecab.ca**.

Processus de sélection

Le comité de sélection est composé d'**artistes professionnels**. Veuillez prévoir **12 semaines** pour l'examen des dossiers. Tous les candidats recevront une réponse.